

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ACTISENE C 200 4X5L F  
numéro d'identification : 61959

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Désinfectants  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S  
3, avenue du Canada  
91974 Les Ulis Cedex  
Téléphone : +330169189512  
Téléfax : +330169288965  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Irritant R41: Risque de lésions oculaires graves.  
Dangereux pour l'environnement R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Symboles de danger :



Irritant



Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R : R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Phrase(s) S : S 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
S23 Ne pas respirer les aérosols.  
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

S39	réipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

### 2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse de biocides

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistre- ment	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)	02- 2119549526-31	Xn; R22 Xi; R41	Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4; H302	>= 5 - < 10
Didecyldimonium chloride (INCI)	7173-51-5 230-525-2	C; R34 Xn; R22 N; R50	Acute Tox. 3; H301 Skin Corr. 1B; H314 Aquatic Acute 1; H400	>= 2,5 - < 5
Isopropyl alcohol (INCI)	67-63-0 200-661-7 01- 2119457558-25	F; R11 Xi; R36 R67	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 1 - < 2
éthylenediaminetétraacé- ta de tétrasodium	64-02-8 200-573-9 01- 2119486762-27	Xn; R22 Xi; R41 Xn; R20	Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H302	>= 1 - < 2
sodium carbonate	497-19-8 207-838-8 01- 2119485498-19	Xi; R36	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 2

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

- |                                 |   |  |
|---------------------------------|---|--|
| Conseils généraux               | : | S'éloigner de la zone dangereuse.<br>Consulter un médecin.<br>Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  |
| En cas d'inhalation             | : | Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.   |
| En cas de contact avec la peau  | : | Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.<br>Laver au savon avec une grande quantité d'eau.   |
| En cas de contact avec les yeux | : | Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.<br>Enlever les lentilles de contact.<br>Protéger l'oeil intact.<br>Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.<br>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion              | : | Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.<br>Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.<br>Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.<br>Appeler un médecin.  |

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- |           |   |                               |
|-----------|---|-------------------------------|
| Symptômes | : | Irritation                    |
| Risques   | : | Pas d'information disponible. |

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- |            |   |   |
|------------|---|---|
| Traitement | : | Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison. |
|------------|---|---|

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- |                                |   |   |
|--------------------------------|---|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. |
|--------------------------------|---|---|

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- |  |   |   |
|--|---|---|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : | Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Produits de combustion dangereux                       | : |   |

### 5.3 Conseils aux pompiers

- |   |   |  |
|---|---|--|
| Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu | : | En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.   |
| Information supplémentaire  | : | Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction |

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination", Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Désinfectants

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
ISOPROPYL ALCOHOL		VLCT (VLE)	400 ppm 980 mg/m3	2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	normal: Valeurs limites indicatives			

#### DNEL

propane-2-ol

: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques  
Durée d'exposition: 1 d

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques  
Valeur: 500 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques  
Durée d'exposition: 1 d

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques  
Durée d'exposition: 1 d

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques  
Valeur: 89 mg/m3

éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium

: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques  
Valeur: 2,5 mg/m3

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

	Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets locaux Valeur: 2,5 mg/m3
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets systémiques Valeur: 1,5 mg/m3
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets locaux Valeur: 1,5 mg/m3
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques Valeur: 25 mg/m3
carbonate de sodium	: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets locaux Valeur: 10 mg/m3
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Exposition à court terme, Effets locaux Valeur: 10 mg/m3
PNEC propane-2-ol	: Eau douce Valeur: 140,9 mg/l
	Eau de mer Valeur: 140,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce Valeur: 552 mg/kg
	Sédiment marin Valeur: 552 mg/kg
	Sol Valeur: 28 mg/kg
	intermittent release Valeur: 140,9 mg/l
	STP Valeur: 2251 mg/l
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	: Eau douce Valeur: 2,2 mg/l

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

Eau de mer  
Valeur: 0,22 mg/l

Sol  
Valeur: 0,72 mg/kg

STP  
Valeur: 43 mg/l

intermittent release  
Valeur: 1,2 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

#### Protection de la peau et du corps

: vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

#### Protection respiratoire

: En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide  
Couleur : jaune  
Odeur : fruité  
Seuil olfactif : donnée non disponible

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

pH	: env. 12
Point/intervalle de fusion	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: donnée non disponible
Point d'éclair	: > 70 °C
Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: donnée non disponible
Vitesse de combustion	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Densité relative	: donnée non disponible
Densité	: env. 1,019 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'inflammation	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Propriétés explosives	: donnée non disponible
Propriétés comburantes	: donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : donnée non disponible

Information supplémentaire : donnée non disponible

#### Composants:

:  
Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: 500 - 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Pas d'irritation de la peau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: lapin  
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.  
Méthode: OCDE Ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Méthode d'Essai: Essai de Maximalisation  
Espèce: cochon d'Inde  
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
Méthode: OCDE Ligne directrice 406

#### **DIDECYLDIMONIUM CHLORIDE :**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: 238 mg/kg

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 lapin: 3.342 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: lapin  
Durée d'exposition: 3 mn  
Résultat: irritant  
Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Espèce: cochon d'Inde  
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
Méthode: Buehler Test

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Type: Test de Ames  
Résultat: négatif  
Méthode: OCDE Ligne directrice 471

: Type: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type: test in vivo  
Espèce utilisée pour le test: rat Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

### ISOPROPYL ALCOHOL :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: 5.280 mg/kg  
Méthode: OCDE Ligne directrice 401

DL50 oral rat: 3.570 mg/kg

DL50 oral lapin: 5.030 mg/kg

DL50 oral rat: 5.840 mg/kg  
Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat, femelle: 47,5 mg/l  
Durée d'exposition: 8 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 403

CL50 rat: 72,6 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

CL50 souris: 27,2 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

CL50 rat: 25 mg/l  
Durée d'exposition: 6 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 lapin: 12.800 mg/kg  
Méthode: OCDE Ligne directrice 402

DL50 dermal lapin: 12.870 mg/kg  
Méthode: OCDE Ligne directrice 402

DL50 dermal lapin: 13.900 mg/kg  
Méthode: OCDE Ligne directrice 402

### TETRASODIUM EDTA :

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

DL50 oral : > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: 1 - 5 mg/l  
Durée d'exposition: 6 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 403

### SODIUM CARBONATE :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: 2.800 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: 2,3 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal lapin: > 2.000 mg/kg

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité



**ACTISENE C 200 4X5L F**

**WM 1109920**

**Numéro de commande:**

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

ME: Neu hinzugefügt; 23.05.2011

----- Begin Components of Chapter 12.1 -----

Composants:

:

Toxicité pour le poisson : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 10 - 100 mg/l

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et  
les autres invertébrés  
aquatiques : CE50 (Daphnie): 10 - 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

NOEC (Daphnia magna): 12,5 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 10 - 100 mg/l

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité pour les bactéries : EC10 (donnée non disponible): 48 mg/l

Durée d'exposition: 17 h

Méthode: DIN 38412

**ACTISENE C 200 4X5L F**

**WM 1109920**

**Numéro de commande:**

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

ME: Neu hinzugefügt; 23.05.2011

**DIDECYLDIMONIUM CHLORIDE :**

Toxicité pour le poisson : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,0 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,19 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,032 mg/l

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

Durée d'exposition: 34 d

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,97 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): 0,062 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode d'Essai: Immobilisation

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

NOEC (Daphnia magna): 0,01 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Méthode d'Essai: Test de Reproduction

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

CE50 (Daphnia magna): 0,057 mg/l

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,026 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode d'Essai: Inhibition de la croissance

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,053 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries : CE50 : 11 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode d'Essai: Inhibition de la respiration

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

ME: Neu hinzugefügt; 23.05.2011

Toxicité pour les organismes vivants dans le sol : NOEC: > 1.000 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité pour les plantes : CE50: 283 - 1.670 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

ISOPROPYL ALCOHOL :

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

Toxicité pour le poisson : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1.400 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode d'Essai: Essai en statique

BPL: non

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): 13.299 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna): 9.714 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

CE50 (Daphnia magna): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

Méthode d'Essai: Essai en statique

BPL: non

(Daphnie): > 10.000 mg/l

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

NOEC (Daphnia magna): 30 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les algues : CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode d'Essai: Inhibition de la croissance

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode d'Essai: Essai en statique

BPL: non

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

1.000 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Aliivibrio fischeri): 17.700 mg/l

Durée d'exposition: 5 mn

BPL:

EC10 (Pseudomonas putida): 5.175 mg/l

Durée d'exposition: 18 h

Méthode: DIN 38412

BPL:

ME: Neu hinzugefügt; 23.05.2011

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

### TETRASODIUM EDTA :

Toxicité pour le poisson : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les algues : CE50 (Scenedesmus obliquus): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les bactéries : EC20 (voir texte créé par l'utilisateur): > 500 mg/l

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

Durée d'exposition: 30 mn

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour le poisson  
(Toxicité chronique)

: NOEC: 36,9 mg/l

Durée d'exposition: 35 d

Espèce: Brachydanio rerio

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

ME: Neu hinzugefügt; 23.05.2011

SODIUM CARBONATE :

Toxicité pour le poisson

: CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 300 mg/l

Durée d'exposition: 96 h



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna): 200 - 227 mg/l  
les autres invertébrés  
aquatiques

Durée d'exposition: 48 h

ME: Neu hinzugefügt; 23.05.2011

### 12.2 Persistance et dégradabilité



**ACTISENE C 200 4X5L F**

**WM 1109920**

**Numéro de commande:**

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

----- Begin Components of Chapter 12.2 -----

Composants:

:

Biodégradabilité :

Biodégradation: > 90 %

**ACTISENE C 200 4X5L F**

**WM 1109920**

**Numéro de commande:**

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

Méthode: OECD 301 E

Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: > 60 %

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OECD 301 B

Demande Biochimique en  
Oxygène (DBO) : 1.650 mg/g

Demande Chimique en  
Oxygène (DCO) : 2.500 mg/g



**ACTISENE C 200 4X5L F**

**WM 1109920**

**Numéro de commande:**

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

DIDECYLDIMONIUM CHLORIDE :

Biodégradabilité :

Biodégradation: 72 %

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: > 60 %

Méthode: OECD 301 D

**ACTISENE C 200 4X5L F**

**WM 1109920**

**Numéro de commande:**

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

ISOPROPYL ALCOHOL :

Biodégradabilité :

Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: 95 %

Durée d'exposition: 21 d

Méthode: OECD 301 E

Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: 53 %

Durée d'exposition: 5 d



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: > 70 %

Durée d'exposition: 10 d

BPL: non

Biodégradation: 99,9 %

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation



**ACTISENE C 200 4X5L F**

**WM 1109920**

**Numéro de commande:**

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

----- Begin Components of Chapter 12.3 -----

Composants:

:

Bioaccumulation : On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

ISOPROPYL ALCOHOL :

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3

Coefficient de partage: n- : log Pow: 0,05



**ACTISENE C 200 4X5L F**

**WM 1109920**

**Numéro de commande:**

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

----- Begin Components of Chapter 12.4 -----

Composants:

ISOPROPYL ALCOHOL :

Tension superficielle : 21,7 mN/m à 20 °C



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

Répartition entre les : Koc: 25, Extrêmement mobile dans les sols  
compartiments  
environnementaux

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

----- Begin Components of Chapter 12.5 -----

### 12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans  
supplémentaire l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu  
professionnelle., Très toxique pour les organismes  
aquatiques.

----- Begin Components of Chapter 12.6 -----

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
- Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

- ADR : 3267  
IMDG : 3267  
IATA : 3267

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

- ADR : LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.  
IMDG : CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (Didecyldimonium chloride (INCI))  
IATA : CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S.

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- ADR : 8  
IMDG : 8  
IATA : 8

#### 14.4 Groupe d'emballage

- ADR  
Code de classification : C7  
Groupe d'emballage : III  
Numéro d'identification du danger : 80  
Étiquettes : 8
- IMDG  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 8  
No EMS Numéro : F-A, S-B
- IATA  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 856  
Instruction d'emballage (LQ) : Y841  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 8

## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

#### IMDG

Polluant marin : non

#### IATA

Dangereux pour l'environnement : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

donnée non disponible

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)

96/82/EC	:	Mise à jour: 2003 Dangereux pour l'environnement	Quantité1 100 t	Quantité2 200 t
----------	---	--	--------------------	--------------------

Contenu en composés organiques volatils (COV)	:	Pourcentage de composés volatils: 1,94 % 140,97 g/l contenu en COV sans l'eau
---	---	---

Contenu en composés organiques volatils (COV)	:	Pourcentage de composés volatils: 1,94 % 19,73 g/l contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois
---	---	---

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet pour phrases R

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Eye Dam.	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritation oculaire
Flam. Liq.	Liquides inflammables
R11	Facilement inflammable.
R20	Nocif par inhalation.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R36	Irritant pour les yeux.



## ACTISENE C 200 4X5L F

WM 1109920

Numéro de commande:

Version 3.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

### Texte complet pour phrase H

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000001059